

DECRET N° 2001-427 DU 17 OCTOBRE 2001

portant nomination au cabinet du Ministre
de la Culture, de l'Artisanat et du Tourisme.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la Loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la Proclamation le 03 avril 2001 par la Cour constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 22 mars 2001 ;
- Vu** le Décret n° 2001-170 du 07 mai 2001 portant composition du gouvernement ;
- Vu** le Décret n°2001-293 du 08 août 2001 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de la Culture, de l'Artisanat et du Tourisme ;
- Sur** proposition du Ministre de la Culture, de l'Artisanat et du Tourisme ;
- Le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 05 septembre 2001 ;

DECRETE :

Article 1^{er} : Les personnes dont les noms suivent sont nommées dans les fonctions ci-après au Ministère de la Culture, de l'Artisanat et du Tourisme :

- | | |
|-----------------------------------|--|
| - Directeur de Cabinet | : Monsieur Paul Adanhoumey AGBOGBA |
| - Directeur Adjoint de Cabinet | : Monsieur Apan Guy JOHNSON |
| - Secrétaire général du Ministère | : Madame Rachida AYARI épouse de SOUZA |

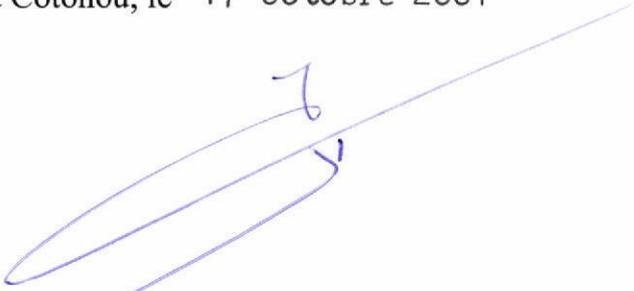
.../...

- Directeur de l'Inspection et de la vérification interne : Monsieur Geoffroy Laurent ASSOGBA
- Directeur de la Programmation et de la Prospective : Monsieur Sikirou AFFOLABI
- Directrice de l'Administration : Madame Nafissatou BACHABI épouse SANOUSSI
- Conseiller Technique à la Culture : Monsieur Eric Folly TOTAH
- Conseiller Technique à l'Artisanat : Monsieur Paul Cocou FAKEYE
- Conseiller Technique au Tourisme : Monsieur Hilaire Wenceslas Kokouvi SAPONOU
- Directeur de l'alphabétisation et de l'Education des adultes : Monsieur Pierre Chénon GANSARE
- Directeur du Patrimoine Culturel : Monsieur Zinsou ZANCRAN
- Directrice de la Promotion Artistique et culturelle : Madame Solange Viviane AGBAYAHOUN épouse SOUMANOU
- Directeur de la Bibliothèque nationale : Monsieur Francis Marie-José ZOGO
- Directeur de la Cinématographie : Monsieur Akambi Camarou AKALA
- Directeur national de l'Artisanat : El Hadj Alazi MOUSSA CISSE
- Directeur du Tourisme et de l'Hôtellerie : Monsieur Paul Comlan AKOHA
- Directeur du Fonds d'aide à la Culture : Monsieur Mathieu DJAGOUN (cumulativement avec ses fonctions actuelles)
- Directeur du Bureau béninois du droit d'Auteur : Monsieur Samuel AHOKPA
- Directrice du Centre de Promotion de l'Artisanat : Madame Jeanne-Marie CAPO-CHICHI épouse HOUESSO

Article 2 : Le présent Décret, qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de prise de fonctions des intéressés et sera publié et communiqué partout où besoin sera.

Fait à Cotonou, le 17 octobre 2001

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,


Mathieu KEREKOU.-

Le Ministre d'Etat chargé de la Coordination
de l'Action Gouvernementale, de la Prospective
et du Développement,


Bruno AMOUSSOU.-

Le Ministre des Finances
et de l'Economie,


Abdoulaye BIO-TCHANE.-

Le Ministre de la Culture, de
l'Artisanat et du Tourisme,


Amos ELEGBE.-

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 MECCAG-PD 4 MCAT 4
MFE 4 AUTRES MINISTERES 18 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5
BN-DAN-DLC 3 GCONB-DCCT-INSAE 3 BCP-CSM-IGAA 3 UNB-ENA-FASJEP
3 INTERESSES 19 JO 1.